

Le 15 octobre 2004

**Mission du 1<sup>er</sup> au 19 septembre 2004 à Kigali**  
**« Système de gestion de l'information »**  
**Conclusions et recommandations**

**Conclusions**

Parmi **les acquis de ce projet** en fin de mission, on peut relever les points forts suivants

Afin d'appuyer le développement, la promotion des produits et services d'information du MINAGRI, la Mission a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe du MINAGRI pour la définition des objectifs du système d'information, la sélection de ses contenus et leur rubriquage, la réalisation technique du site Web. Ce travail a utilisé les acquis de la 1<sup>ère</sup> mission qui en avait identifié les principaux contenus en impliquant les directions du MINAGRI. Ce site Web a pu à titre de test être finalisé et chargé chez l'opérateur Rwanda Tel pour être consulté à l'adresse [www.minagri.gov.rw](http://www.minagri.gov.rw) par les partenaires rwandais et recueillir leur avis sur ce travail.

Un atelier sur l'utilisation des outils modernes d'accès à l'information a été organisé avec l'appui logistique de la FAO ; le programme de cet atelier et la liste des invités avaient été arrêtés avec le secrétaire général du MINAGRI. L'impact de cet atelier avec les agents du MINAGRI a été amplifié par la présence et l'engagement fort du Dr. Patrick B. HABAMENSHI, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage dans cette réflexion collective. La présentation de la maquette de site Web rendait plus concrets ses enjeux pour les participants de cet atelier. Toutefois, si les attentes autour des développements des nouvelles technologies sont fortes, la perception des apports de ces nouveaux outils et de leur intégration dans le travail du MINAGRI reste encore très floue. Les quelques demandes de modification, suite à la présentation de la maquette Web tant sur les contenus que leur présentation ont été réalisées sur place par la Mission.

Cependant **ces acquis restent encore fragiles** pour les raisons suivantes

La quasi-totalité du travail réalisé pour le système d'information l'a été au cours de ces deux missions. Dans l'intervalle entre janvier et septembre 2004, l'activité autour du pôle système d'information du projet est restée en sommeil.

L'équipe de projet avec laquelle la mission a travaillé n'est en place que très récemment ; le choix d'un agent compétent et motivé pour gérer le système d'information du MINAGRI s'est débloqué au cours de cette 2<sup>nde</sup> mission. Et les résultats de cette mission n'auraient pu être acquis sans un appui significatif de la Représentation de la FAO à Kigali.

Insérer ce système d'information dans l'activité professionnelle des agents du MINAGRI suppose de s'appuyer sur une organisation qui irait de la collecte et la rédaction des contenus jusqu'à leur diffusion ; Il serait souhaitable que le chantier actuellement ouvert par le MINAGRI pour se réorganiser intègre l'archivage des documents papier et électroniques et leur diffusion ; certains signes avant coureurs de cette volonté politique sont déjà visibles.

Un travail important avait été réalisé par la Michigan State University, pour la collecte des documents du MINAGRI et la constitution d'une bibliothèque électronique accessible en ligne. Toutefois ce travail est peu connu et utilisé par le MINAGRI.

## Recommandations

1. Former et appuyer l'équipe technique en place, stabiliser leur emploi, lui assurer des conditions de travail décentes et les compléments de formation nécessaires pour mener leur tâche à bien. Leur proposer un outil qui intègre l'exploitation d'une banque de données statistiques encore à l'état de maquette dans les interfaces Web du système d'information.
2. Enrichir et mettre à jour les écrans Web réalisés au cours de cette mission, à partir des propositions de l'atelier, par exemple pour répondre aux demandes sur l'élevage, le suivi des marchés. Mettre en place une banque de données sur les acteurs et les projets sous la tutelle du MINAGRI.
3. Créer un Comité éditorial, tel que proposé par le Dr. Patrick B. HABAMENSHI, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage au cours de l'atelier pour impliquer les agents du MINAGRI dans l'évolution du système d'information. Il pourra associer ceux qui au MINAGRI conçoivent et produisent des informations et ceux en charge de leur diffusion. Leur assurer grâce à la formation et à une meilleure organisation interne l'acquisition de savoir et de savoir faire pour alimenter le système d'information et l'utiliser dans leur activité professionnelle. Cette réflexion sera à mener dans le cadre du projet de réorganisation de la fonction publique rwandaise.
4. Réorganiser la gestion documentaire du MINAGRI, et mettre en place des solutions d'archivage tant pour les documents papier que pour les archives électroniques, afin d'assurer leur conservation et de permettre à ses agents de retrouver et d'utiliser ces documents. Le projet de réorganisation des bibliothèques au Ministère et dans les organismes sous sa tutelle est directement concerné par cette recommandation.
5. Assurer une continuité entre le projet TCP et le Rural Sector Support Project qui en assurera la relève avec des équipements informatiques et un réseau local au MINAGRI, des postes de Webmaster et d'administrateur système pour la gestion de ce système d'information.

Catherine Cyrot